

NE PAS LÈVER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**Loïc PRUD'HOMME**  
Votre député à vos côtés

Bordeaux Sud - Bègles - Talence  
Villeneuve d'Ornon

**N°12** | PRINTEMPS 2023



EDITO

# DÉMASQUÉ, LE GOUVERNEMENT DES MILLIARDAIRES CONTINUE DE MENTIR !

*"Ce mensonge a, fort heureusement, été percé à jour par les député-es de la NUPES"*

La réforme des retraites agite depuis plusieurs mois l'actualité nationale. Et pour cause : elle est profondément injuste, pénalisant les carrières longues, les carrières hachées (donc les femmes), les petits salaires et celles et ceux qui ont les métiers les plus pénibles.

Pour masquer cela, rien de tel que faire miroiter une pension minimale à 1200 € qui factuellement ne pourra bénéficier qu'à quelques centaines de travailleurs-euses.

Cette imposture des 1200 €, révélée par les député-es NUPES, n'avait d'autre objectif que masquer les vraies raisons de la réforme : compenser les exonérations offertes aux grandes entreprises du CAC 40.

*"C'est par solidarité avec le CAC 40 que le président, ses ministres millionnaires et ses députés serviles défendent ce projet"*

En effet c'est par solidarité avec le CAC 40 que le président, ses ministres millionnaires et ses députés serviles défendent ce projet et abusent de l'autoritarisme des articles 47-1, 44-3, 49-3 pour l'imposer sans entendre l'opposition de 90% des salarié-es. Pour vous en convaincre, il suffit de se rappeler quelques chiffres très parlants :

**157** C'est en milliards d'euros l'argent public que l'état consacre chaque année en aides et allègements fiscaux aux entreprises (CICE\* transformé en 2019 en exonérations de cotisations sociales, suppression de la CVAE\*, CIR\* ...). Ces versements sans contreparties bénéficient avant tout aux plus grandes entreprises. C'est quasi à leur profit le total de leurs bénéfices !

**152** milliards, c'est le record historique des bénéfices cumulés des entreprises du CAC 40, dont 19 milliards pour le seul TotalEnergies. Bénéfices que les macronistes ont systématiquement refusé de taxer.

**21** C'est le nombre de ministres (3), députés (12 dont 6 membres de la majorité) et sénateurs (6) qui se sont révélés actionnaires de TotalEnergies.

**5** C'est le nombre de français-es ultra riches qui possèdent autant que 27 millions des français-es les plus modestes ! Ce fossé inégalitaire se creuse depuis l'élection d'Emmanuel Macron.



*"Au détriment de l'intérêt général et du grand nombre"*

Pour financer cette politique au service des ultra-riches le gouvernement choisit de maintenir la pression sur les travailleurs précarisés et de s'en prendre à notre système social : réforme des retraites, réduction drastique des droits des demandeurs d'emploi, sous-investissement chronique dans la santé, l'éducation ...

Au moment où j'écris ces lignes, le combat n'est pas fini et je peux encore espérer que les mobilisations, jusqu'ici historiques, fassent plier le gouvernement. Quoi qu'il en soit, cette réforme des retraites aura eu l'avantage de révéler au plus grand nombre ce qu'est fondamentalement le projet politique des gouvernements Macron successifs : une pratique du pouvoir autoritaire, au service des puissants et des intérêts particuliers. Et au détriment de l'intérêt général et du grand nombre.

\* CICE : crédit d'impôt compétitivité emploi  
\* CVAE : contribution sur la valeur ajoutée des entreprises  
\* CIR : crédit d'impôt recherche

Bonne lecture, Loïc Prud'homme



## RETRAITES

### Chronique d'un bras de fer (anti) parlementaire et populaire

« Ce vote mobile » avait déclaré Macron au lendemain des élections présidentielles, reconnaissant que nombre de nos compatriotes avaient voté pour lui non pour soutenir ses idées, mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite. Mis en minorité à l'Assemblée nationale, **le Président Macron nous impose pourtant moins d'un an après une réforme des retraites au moyen des dispositions les plus autoritaires de notre constitution.**

Après avoir enchaîné les 49-3 pour museler les débats budgétaires, voilà qu'il dégaîne un nouveau joker antidémocratique le 47-1, un article réservé aux projets de loi de finances rectificatif de la Sécurité sociale (PLFSSR) qui permet de réduire la durée des débats parlementaires à 50 jours maximum. Pour les macronistes, l'assignation de tous les Français

à deux années de travail supplémentaires serait l'équivalent d'un petit ajustement de lignes budgétaires : moins on en parle, mieux c'est !

C'était sans compter la mobilisation des députés de la NUPES, première force d'opposition à l'Assemblée, qui ont déposé des centaines d'amendements pour repousser cette tentative de contre-réforme accélérée et montrer qu'**une alternative est possible : celle d'une juste redistribution des richesses pour financer une retraite digne à 60 ans pour toutes et tous.**

Nous avons porté dans les institutions la voix du peuple que Macron a cherché désespérément à museler jusqu'à refuser le vote de la loi à l'assemblée qu'il savait perdu d'avance.

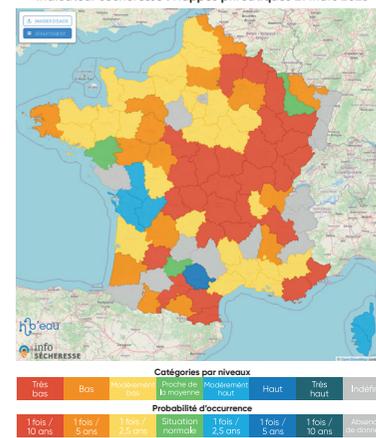
Mais le nombre de 49-3 autorisés s'épuise, et ces méthodes ne font que fragiliser son gouvernement et précipiter sa chute. Nous serons prêts, alors, à **mener la bataille pour une 6ème république** qui mette fin aux dispositions autoritaires de notre Constitution et rende le pouvoir au peuple !



## SÉCHERESSE

### Il est urgent de restaurer le cycle de l'eau

Indicateur sécheresse : Nappes phréatiques 21 mars 2023



Avant même le début de l'été, la question de la sécheresse revient cette année encore sur le devant de la scène. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a dressé, à la fin du mois de février, le bilan d'une sécheresse hivernale exceptionnelle : avec 80 % des nappes présentant des niveaux inférieurs à la normale, et 45 % des niveaux bas à très bas, **le déficit de pluies de cet hiver nous place dans une situation encore plus délicate que l'été 2022**, pourtant déjà historiquement chaud et sec.

Face à cette situation, le ministre (fantôme) de l'Ecologie est encore aux abonnés absents et le plan eau annoncé en grande pompe par le président de la République n'est qu'un pansement sur une jambe de bois.

J'ai pour ma part réalisé deux missions d'information parlementaire à ce sujet depuis 2018 et formulé de nombreuses préconisations restées lettre morte pour promouvoir **les solutions fondées sur la nature permettant la restauration du cycle de l'eau**. Cela passe par la planification de mesures concrètes pour ralentir l'écoulement de l'eau et favoriser son infiltration telles que la désimperméabilisation des sols, la restauration et la préservation des zones humides, la plantation massive de haies et d'arbres. Il nous faut enfin prioriser les usages de l'eau afin d'assurer avant tout l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population et l'irrigation des productions alimentaires locales répondant aux besoins des territoires.

Les hydrologues du CNRS le confirment, **il n'y aura pas de miracle du techno-solutionnisme type méga-bassines**. Ces projets qui visent à privatiser l'eau des nappes phréatiques au profit de l'agro-industrie ne sont pas à la hauteur des défis climatiques et hydrologiques actuels.



## CHARCUTERIE NITRÉE

### Une proposition de loi contre le cancer

Suite au rapport accablant de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) du 12 juillet 2022, je présentais le 8 février dernier ma proposition de loi visant à supprimer les additifs nitrés de la charcuterie. Dans son rapport, l'ANSES établit entre autres « l'existence d'une association positive entre l'exposition aux nitrates et/ou aux nitrites via la viande transformée et le risque de cancer colorectal », confirmant ainsi le lien entre additifs nitrés et cancer. Un plan d'action prenant en compte ces conclusions devrait être rendu public à l'automne. Annoncé avec 4 mois de retard, il semblerait que les **4380 nouveaux cas de cancers en France causés par la consommation de charcuterie ne soient pas la priorité du gouvernement**, au regard de l'insignifiance des mesures présentées.

En effet, les seules annonces concernent une réduction immédiate minime (20 à 30% selon les produits)

des quantités d'additifs pour les producteurs, **sans aucune contrainte légale impérative**. Ces mesures gouvernementales dictées par l'agro-industrie sont juste honteuses : les composés nitrosés cancérigènes apparaissent dès l'ajout d'additifs nitrés, discutent de la diminution de la dose de ces additifs reviendrait à discuter de la taille et de la fréquence des cancers acceptables. Pour mettre fin à une inaction coupable des pouvoirs publics, **je propose d'insérer prioritairement un étiquetage spécifique sur les produits contenant des additifs nitrés, «Contient des additifs nitrés, provoque des cancers».**

Cette proposition transitoire s'inscrit dans un processus d'interdiction totale des additifs nitrés. Elle a pour but d'informer au mieux la population et de protéger les plus vulnérables tout en laissant le temps aux industriels d'adapter leurs techniques de fabrication.





## EURATLANTIQUE ARRIVE À BÈGLES



La phase de concertation de l'aménagement par Euratlantique du territoire de Bègles-Garonne, correspondant à une large zone au nord-est de la commune de Bègles, est ouverte depuis le mois d'octobre 2022 et se poursuivra jusqu'au printemps 2024. Jusqu'ici cantonné sur les communes de Bordeaux et Floirac, Euratlantique s'est distingué par son mépris des habitants, dont les avis ont été totalement ignorés, mais surtout par la réalisation d'aménagements désastreux et anachroniques (artificialisation et bétonisation à outrance, ville inadaptée au changement climatique, manque d'espaces publics, absence de végétalisation, non-respect des engagements de constructions initiaux...).

**Cela ne peut et ne doit pas se reproduire à Bègles !** L'ampleur de ce projet d'aménagement va conduire à une transformation profonde et inédite de la commune. Je serai attentif à ce que cette transformation se fasse pour l'intérêt général et non pour l'intérêt particulier de quelques prédateurs

**immobiliers.** Pour cela, les Béglois-es doivent y être pleinement associés-es car ce sont d'abord eux qui en subiront les conséquences.

Après des débuts chaotiques et des échanges quasi inexistant, la méthode de concertation semble avoir évoluée positivement, Euratlantique déclarant vouloir s'engager dans un processus de co-construction du projet avec les habitants. Je serai vigilant à ce que ces engagements soient respectés et je n'hésiterai pas à le dénoncer dans le cas contraire.

Par ailleurs, j'ai communiqué à la directrice d'Euratlantique ma position sur ce projet dans un document où je liste les points à respecter pour une rénovation urbaine socialement inclusive et climatiquement acceptable. Vous pouvez retrouver ce document sur mon site internet (*Flashez le QR code ci-dessus*).



## POUR UN MORATOIRE SUR LA ZFE !

Le gouvernement a fait le choix d'imposer à toutes les métropoles de plus de 150 000 habitants l'instauration d'une zone à faibles émissions mobilité (« ZFE-m »). Sur la métropole de Bordeaux, la mise en place de la ZFE-m consistera à exclure progressivement, d'ici le 1er janvier 2030, les véhicules non électriques ou thermiques crit'air 1 du périmètre de l'intra-rocade.

En choisissant d'imposer ces dispositifs de ZFE-m, le gouvernement a décidé de miser sur une accélération de la transformation du parc automobile, plutôt que de mener une politique volontariste de développement des infrastructures de transports en commun et des modes actifs (vélo, marche), et de conduire une vraie réflexion sur la place de la voiture et l'aménagement du territoire. De plus, les ZFE-m sont des dispositifs faussement écologiques, trop peu ambitieux pour répondre à l'urgence d'amélioration de la qualité de l'air et leur application aura pour conséquence d'exclure une grande partie de la population des centres urbains.

Face à ce constat, je plaide pour une suspension du déploiement de la ZFE-m sur la métropole de Bordeaux, tant que les conditions suivantes ne seront pas remplies :

1. Le développement d'un réseau sécurisé dédié aux mobilités actives et d'un réseau de transport en commun urbain performant et facilement accessible pour tous avec des mesures de gratuité progressive.
2. L'intégration dans la ZFE-m des autres sources de pollution potentielles industrie : agriculture, et bateaux de croisière.
3. La mise en place de vraies aides financières incitatives pour la conversion et le changement de véhicules et/ou pour le passage aux mobilités douces (vélo, transports en commun...).
4. Le redéploiement du fret ferroviaire en réinvestissant pleinement la gare de triage d'Hourcade (Bègles).

5. Une réorientation des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du territoire pour favoriser l'essor des villes moyennes périphériques.

6. Un investissement massif dans les transports en communs des secteurs ruraux et péri-urbains.



## PORTAIT : MARLÈNE TCHIKAYA, DÉPUTÉE SUPPLÉANTE

Marlène Tchikaya, villenavaise engagée depuis plusieurs années dans la vie politique et associative locale, a été élue à mes côtés en tant que députée suppléante de la 3ème circonscription de la Gironde aux législatives de juin 2022. Mais cette suppléance n'a que peu de réalité institutionnelle tant que le député remplit son mandat. En effet, la députée suppléante s'engage de façon bénévole et ne peut être rémunérée. Elle ne reprend les fonctions du député que si celui-ci démissionne pour cause de cumul de mandats, décède, entre au gouvernement ou bien au Conseil constitutionnel.

Cependant Marlène, très investie sur le terrain, me représente régulièrement lors de cérémonies officielles ou d'événements politiques et culturels locaux particuliers auxquels je ne peux être présent.



## ROBERT PICQUÉ

### Les intérêts privés contre votre santé



Malgré l'espoir suscité à l'automne dernier par l'annonce d'un moratoire lors des débats budgétaires, les jours de l'hôpital militaire Robert Picqué sont définitivement comptés. Mes échanges avec le ministre Lecornu, le 24 janvier dernier, ne l'auront pas convaincu de changer l'avenir de notre hôpital public.

En effet, ce moratoire a été levé en ce mois de février et la fermeture du site est définitivement confirmée. Je prends acte de cette décision qui vient clore près de 7 ans de mobilisation pour la sauvegarde de ce service public vital. Pour autant, je regrette cette issue qui pénalisera sans aucun doute à l'avenir des dizaines de milliers de personnes dans leur accès aux soins, sur un territoire en forte dynamique démographique.

Mon action n'aura pas été vaine puisque certaines propositions de mon projet alternatif, construit avec les citoyens et les élus mobilisés, semblent avoir été entendues : préservation du parc historique, des arbres remarquables et d'une partie de la surface en espaces verts, conservation de réserves foncières restant au ministère des Armées. Je resterais vigilant sur ces engagements, en particulier sur l'attribution du foncier.



## AFSB

### Une voie en plus, des trains en moins

Les travaux d'aménagements ferroviaires du sud de Bordeaux (AFSB) vont consister à ajouter une voie entre la gare de Bordeaux et celle de Saint-Médard-d'Eyrans dans le but de fluidifier le trafic des trains sur cette ligne (Bordeaux-Langon-Toulouse-Marseille).

Le principe est tout à fait louable, mais le diable se cache encore une fois dans les détails. Ces travaux n'ont en effet pour seul objectif que de favoriser la circulation des trains à grande vitesse (LGV Bordeaux - Dax et Bordeaux - Toulouse) au détriment des transports du quotidien. Pour preuve, les projections après travaux fournies par la SNCF pour la ligne Bordeaux-Langon, sur laquelle se trouvent notamment les gares de Bègles et de Villenave-d'Ornon, prévoient une réduction du nombre de trains (TER) en circulation (54 allers-retours contre 60 actuellement) tandis que le temps de trajet sera augmenté.

Dans ces conditions, je m'oppose formellement à ce projet d'AFSB et je demande que des solutions alternatives soient étudiées. Les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux sont nécessaires, mais ils doivent servir avant tout au développement des trains du quotidien et du fret, et pas les projets mégalos de Monsieur Rousset.



## LOÏC PRUD'HOMME

TOUJOURS ACCESSIBLE, RETROUVEZ-MOI PRÈS DE CHEZ VOUS !

### À BÈGLES

Vendredi 5 mai 16h à 17h à l'école Gambetta  
Samedi 13 mai 10h à 12h sur le marché du 14 juillet  
Samedi 27 mai 10h à 12h devant Auchan route de Toulouse

### À TALENCE

Samedi 6 mai 10h à 12h devant Leclerc rue Pacaris  
Mercredi 24 mai 9h à 11h sur le marché à Forum  
Dimanche 28 mai 10h à 12h sur le marché de Thouars

### À VILLENAVE-D'ORNON

Dimanche 7 mai 10h à 12h devant le Lidl de Chambéry  
Vendredi 12 mai 16h30 à 17h30 à l'école Jules Verne  
Dimanche 14 mai 10h à 12h devant la boulangerie du Vieux Bourg

### À BORDEAUX

Jeu 11 mai 16h30 à 18h30 Place Nansouty  
Vendredi 26 mai 16h30 à 17h30 à l'école Carle Vernet

Venez échanger sans rendez-vous avec votre député tous les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois à sa permanence parlementaire !

PROCHAINES DATES : LE VENDREDI 2 JUIN, 281 ROUTE DE TOULOUSE, VILLENAVE-D'ORNON

Pour retrouver toutes les dates, rendez-vous sur mon site internet : loicprudhomme.fr



Facebook  
Loïc Prud'homme



Instagram  
loicprudhomme.fr



Twitter  
@PrudhommeLoïc



Youtube  
Loïc Prud'homme  
député insoumis



Mail  
contact@loicprudhomme.fr